

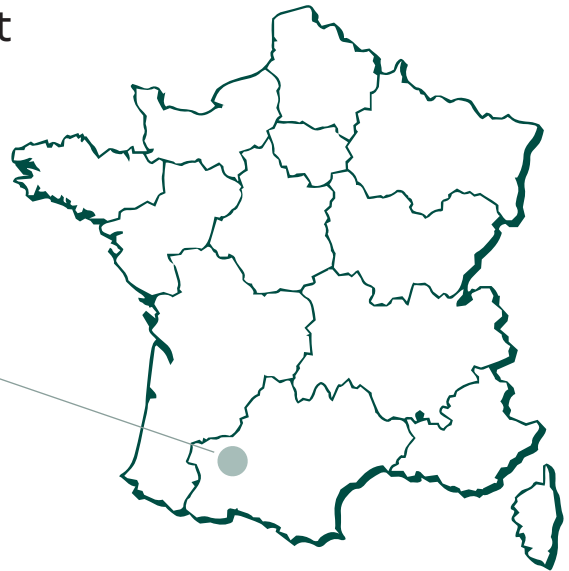


# Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires

## Gers Développement

Auch, Occitanie

Structure créée en 2010 / 4 salariés  
Pépinière d'entreprises / 1 site



## La mesure

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Fabriques de territoires soutiendra le développement de 360 fabriques de territoires. Elles sont des tiers-lieux structurants, capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lesquels elles s'inscrivent. Le budget de l'AMI est établi à 54 millions d'euros suite au plan France Relance. L'État les soutiendra à hauteur de 75 000 à 150 000 d'euros, sur 3 ans, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique.

## La belle histoire

Créée comme une pépinière d'entreprises, proposant la location de bureaux, de salles de réunion et des espaces de coworking, l'agence Gers Développement s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles activités.

Depuis l'an dernier, la structure propose un « fablab » consacré aux loisirs créatifs (« La Bobine ») et un pôle audiovisuel. Ses animateurs souhaitent aujourd'hui mieux soutenir les initiatives d'accès à la culture numérique pour les particuliers et proposer des formations et des accompagnements aux entreprises et aux associations.

Gers Développement s'est associé à la coopérative Kanopé pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires du plan France Relance. Ensemble, ils ont obtenu une subvention d'un montant de 150 000 euros sur trois ans, qui leur permettra de consolider les postes existants et de faire intervenir davantage de consultants extérieurs sur l'accompagnement à la transition digitale des entreprises, l'inclusion numérique du grand public et la professionnalisation de tiers-lieux gersois en émergence. Les deux structures prévoient également d'organiser plus d'événements, d'animations, de créer un site Internet et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

## Témoignage



**Audrey Fiévet**

Animatrice du réseau

“ En devenant une « Fabrique de territoire », nous faisons de notre pépinière un véritable tiers-lieu : nous allons notamment mieux accompagner les entreprises dans leur transition digitale et favoriser l'accès des particuliers au numérique. Nous aurons les moyens de lancer une dynamique et d'initier un réseau de tiers-lieux dans le Gers. ”

## Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Collectivités locales »
- 3 Mesure « Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires »